

Examens départementaux 2025 POLYPHONIQUES

PIANO

Centre organisateur : Conservatoire Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges

Adresse : Château de Bellevue, 9 rue de Crosne - Tel : 01 43 89 76 40

Date de l'examen : Samedi 5 avril 2025

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée : K. SZYMANOWSKI : Prélude opus 1 n°1

ET

Une ou deux œuvres rapides au choix, exceptées les œuvres romantiques et post-romantiques. La totalité du programme ne doit pas dépasser 8 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée : A. SCRIBIN : Deux préludes opus 11 n°6 et n°8

ET

Une ou deux œuvres au choix, exceptées les œuvres romantiques et post-romantiques. La totalité du programme ne doit pas dépasser 12 minutes.

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

IMPORTANT : Le ou les morceaux libres étant choisis par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du ou des morceaux choisis afin d'être entendu.

GUITARE

Centre organisateur :

Conservatoire de Nogent-sur-Marne

Adresse : 150, grande rue Charles de Gaulle - Tel : 01 48 71 64 85

Date de l'examen : Vendredi 4 avril 2025

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée au choix dans cette liste :

- J. TURINA : Hommage à Tarrega (II-Soleares)
- H. VILLA-LOBOS : Prélude n°4
- A. De MUDARRA : Fantasia

ET

Une pièce d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée au choix dans cette liste :

- J.-S. BACH : Prélude & Très Viste de la suite pour luth BWV 995 en la mineur (luth sol-mineur)
- F. TARREGA : Capricho Árabe
- A. YORK : Sunburst

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

IMPORTANT : Le morceau libre étant choisi par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du morceau choisi afin d'être entendu.

HARPE

Centre organisateur : Conservatoire du Perreux-sur-Marne
Adresse : 62, avenue Georges Clémenceau Tel : 01 48 71 53 88
Date de l'examen : Vendredi 4 avril 2025

HARPE CELTIQUE

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée :

- ANONYME : Variations sur Greensleeves II. Arrangement Sabine CHEFSON
(Édition : Billaudot)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée :

- D. BOUCHAUD : Variations sur un thème des îles Hébrides (Édition : Harposphère)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

IMPORTANT : Le morceau libre étant choisi par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du morceau choisi afin d'être entendu.

HARPE À PÉDALES

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée :

- M. GRANDJANY : Préludes pour harpe (les 3) (Édition : Salabert)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée :

- G.-F. HAENDEL : (arrangement Hans J. ZINGEL), Tema con variazioni (Édition : Schott)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

IMPORTANT : Le morceau libre étant choisi par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du morceau choisi afin d'être entendu.

ACCORDÉON

Centre organisateur : Conservatoire de Neuilly-sur-Marne
Adresse : 39 avenue du Général de Gaulle - Tel : 01 43 08 41 89
Date de l'examen : Lundi 7 avril 2025

FIN DE CYCLE II

BASSES CHROMATIQUES

Une pièce imposée :

- N. V. BENTZON : In the zoo, « Promenade I » et « Der StrauB » (Édition : Hohner)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

BASSES STANDARDS

Une pièce imposée :

- F. ANGELIS : « Valse du clown » (Édition au choix)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

IMPORTANT :

Les élèves jouant sur les deux systèmes choisissent l'imposé dans un système et complètent leur programme par une œuvre libre sur l'autre système.

Le morceau libre étant choisi par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du morceau choisi afin d'être entendu.

FIN DE CYCLE III - CEM

BASSES CHROMATIQUES

Une pièce imposée :

- O. SCHMIDT : Toccata n° 2 (Édition : Wilhelm Hansen)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

BASSES STANDARDS

Une pièce imposée :

- C. THOMAIN : « La Vagabonde » (Édition : Claude Thomain)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque au choix

Les élèves de cycle III présenteront leur programme au jury (5 minutes maximum) en expliquant leur choix du programme libre, leur projet...suivra une discussion avec les membres du jury.

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

IMPORTANT :

Les élèves jouant sur les deux systèmes choisissent l'imposé dans un système et complètent leur programme par une œuvre libre sur l'autre système.

Le morceau libre étant choisi par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du morceau choisi afin d'être entendu.